

La productivité : comment l'améliorer pour assurer un meilleur niveau de vie aux Québécois



Norma Kozhaya, Ph.D.
Directrice de la recherche et
économiste en chef

En collaboration avec
Youri Chassin
Analyste économique

« Une productivité plus élevée signifie que chaque heure travaillée permet de produire plus. »

Il ne se passe pratiquement pas une journée sans que nous entendions parler de productivité. Il s'agit d'une bonne chose pour la simple raison que la productivité constitue un déterminant important du niveau de vie et de la prospérité d'une société. Compte tenu du retard de productivité au Québec et au Canada comparativement aux pays de l'OCDE, il est essentiel que nous nous préoccupions de cette question et que nous nous assurions de bien comprendre les enjeux et d'envisager des solutions.

Le présent document a pour objectif de faire un survol de la question et de s'assurer que la notion de productivité, ses implications et ses déterminants soient bien compris. Il permettra aussi à chacun – travailleur, employeur ou contribuable – de mieux saisir l'incidence d'une productivité accrue sur son niveau de vie et sur l'économie du Québec.

Ce que la productivité est et ce qu'elle n'est pas

La mesure la plus utilisée de productivité est celle du travail, plus spécifiquement la quantité de biens et de services produits par heure travaillée ou, encore, dans le jargon des économistes, le PIB réel par heure travaillée. Une productivité plus élevée signifie que chaque heure travaillée permet de produire plus.

Plus de productivité ne veut pas dire travailler plus fort

Travailler plus fort peut permettre d'augmenter la production pour chaque heure travaillée, mais ce n'est certainement pas le seul ni le meilleur moyen pour y parvenir, surtout à long terme. Il y a une limite en effet à l'augmentation de la cadence. C'est quand nous adoptons de bonnes méthodes de travail, que nous avons une meilleure éducation, que nous nous formons à un nouveau logiciel adapté à nos besoins ou que nous disposons d'outils plus performants que notre productivité augmente de façon durable.

Plus de productivité ne signifie pas moins d'emplois

Si chaque employé devient plus productif, ne devons-nous pas craindre que moins d'employés soient nécessaires pour produire la même quantité de biens et de services et que certains soient mis à pied?

Cela peut être en effet le cas dans certaines entreprises ou dans certains secteurs, notamment lorsque les possibilités d'augmenter les ventes sont limitées. Dans une perspective plus globale, il faut cependant comprendre que la hausse de productivité dans un secteur permet aux entreprises de produire à moindre coût et réduit les prix relatifs dans ce secteur. Cela entraîne une hausse du pouvoir d'achat des consommateurs et des revenus réels dans l'économie et, par le fait même, une hausse de la demande, en particulier pour d'autres produits et d'autres services. Il s'ensuit une hausse de la production totale et de l'emploi. Il faut noter aussi que les emplois qui survivent et les nouveaux emplois créés, parce qu'ils génèrent plus de valeur, sont généralement mieux rémunérés.

À titre d'illustration, il suffit de penser aux progrès importants de productivité réalisés en agriculture. L'emploi dans ce secteur a diminué de façon très importante au cours des années dans toutes les économies industrialisées, y compris au Québec. Par contre, il a augmenté plus que proportionnellement dans le secteur manufacturier et, plus récemment, dans le secteur des services, particulièrement dans l'industrie des nouvelles technologies de l'information et des communications. Aujourd'hui, les taux d'emploi au Canada et au Québec atteignent des niveaux records avec un fort pourcentage d'emplois hautement qualifiés¹ et mieux rémunérés que les emplois agricoles d'il y a 50 ans. Entre 1986 et 2007, le nombre d'emplois hautement qualifiés a augmenté de 56 % alors que les emplois moins qualifiés n'ont augmenté que de 10 %.

Dans un contexte de mondialisation, la hausse de la productivité dans une économie permet que des secteurs d'activité deviennent plus concurrentiels, que de nouveaux secteurs émergent, que les exportations s'accroissent et que des emplois de qualité et bien rémunérés soient créés.

Productivité et salaires

En ce qui a trait à la relation entre la productivité et les salaires, selon la théorie économique, les entreprises maximisent leurs profits lorsqu'elles arrivent à faire correspondre la productivité de leurs travailleurs à leur rémunération. On remarque en effet que les secteurs où la productivité du travail est la plus élevée sont aussi ceux où les salaires sont plus élevés. Par exemple, le secteur de la transformation des métaux ou des produits informatiques peut être comparé à celui du meuble ou du vêtement (voir tableau 1).

La critique selon laquelle les salaires réels n'ont pas augmenté au même rythme que la productivité est entendue régulièrement. Le Centre canadien de politiques alternatives affirme par exemple qu'au Canada le PIB réel par heure travaillée a augmenté de 51 % entre 1975 et 2005, alors que le salaire hebdomadaire réel moyen est demeuré pratiquement inchangé².

Or, plusieurs facteurs permettent de mettre ces observations en perspective. Tout d'abord, les heures travaillées par travailleur ont eu tendance à diminuer dans le temps et il est plus représentatif de prendre le salaire réel par heure travaillée plutôt que le salaire réel hebdomadaire. Par ailleurs, les avantages sociaux ont pris beaucoup d'importance dans la rémunération globale. Par heure travaillée, les avantages sociaux ont presque triplé au Québec depuis 1988³. En tenant compte de ce facteur et en utilisant l'indice approprié pour les prix et des années comparables selon la conjoncture économique, il s'avère, d'après les calculs du Groupe de travail sur l'investissement des entreprises, qu'en bout de piste la rémunération globale a augmenté en termes réels au même rythme que la productivité entre 1974 et 2006.⁴ Une étude récente de Statistique Canada conclut également dans le même sens : « La rémunération horaire réelle du travail et la productivité du travail sont étroitement liées à long terme.⁵ »

« La rémunération globale a augmenté en termes réels au même rythme que la productivité entre 1974 et 2006. »

Productivité et niveau de vie

Le niveau de vie est généralement mesuré par le revenu réel par habitant, ou de façon équivalente par le PIB réel par habitant. On peut de façon simplifiée décomposer ce niveau de vie en deux termes selon l'équation :

$$\text{PIB réel par habitant} = \text{PIB réel par heure travaillée} \times \text{heures travaillées par habitant.}$$

Le premier terme, soit le PIB réel par heure travaillée, ou encore la productivité, mesure en quelque sorte la qualité du travail alors que le second mesure sa quantité. Ainsi, pour une même quantité de travail, le niveau de vie sera plus élevé, plus la productivité est élevée. Il est vrai par ailleurs qu'un Québécois travaille en moyenne moins d'heures dans une année que ses voisins de l'Ontario ou des États-Unis, et ce facteur explique en partie notre niveau de vie moins élevé⁶. La quantité de travail dépend, entre autres, du taux de participation de la population au marché du travail ou, en d'autres mots, du taux d'activité. D'après le Conference Board du Canada, à en juger par les tendances démographiques actuelles, le taux d'activité de la population au Québec aurait déjà atteint un sommet en 2007 et diminuera graduellement au cours des 25 prochaines années. Ainsi, il est d'autant plus important dans ce contexte de miser sur la productivité.

« Pour une même quantité de travail, le niveau de vie sera plus élevé plus la productivité est élevée, d'où l'importance de miser sur ce facteur. »

Déterminants de la productivité

Plusieurs facteurs font qu'une heure de travail permet de produire une plus grande quantité de biens et de services. Les principaux sont : le stock de capital physique (machines et équipements) dont disposent les travailleurs et leur stock de connaissances et de qualifications, ce qui s'appelle le capital humain. Un troisième déterminant important est ce que les économistes nomment productivité pure. Cette dernière est associée au progrès technologique, aux changements organisationnels, à la qualité des infrastructures ainsi qu'à un meilleur climat d'affaires et de réglementation. Bref, tous les facteurs qui peuvent permettre de produire plus avec un même stock de capital physique et de capital humain.

¹ D'après le CETECH, la proportion d'emplois hautement qualifiés est estimée à environ 40 % de l'emploi total au Québec en 2006. *Le marché du travail au Québec, Bilan et perspectives*, http://www.cetech.gouv.qc.ca/publications/pdf/Le_marche_du_travail_18_octobre.pdf. La définition comprend la fabrication de haute technologie (produits pharmaceutiques et médicaments, produits informatiques et électroniques, produits aérospatiaux et leurs pièces) et les services scientifiques et techniques (architecture, génie et services connexes, conception de systèmes informatiques, services de recherche et de développement scientifiques).

² Centre canadien de politiques alternatives. *Rising Profit Shares, Falling Wage Shares*, disponible à http://www.policyalternatives.ca/documents/National_Office_Pubs/2007/Rising_Profit_Shares_Falling_Wage_Shares.pdf

³ *L'investissement au Québec : on est pour*, rapport du Groupe de travail sur l'investissement des entreprises, présidé par Pierre Fortin, mars 2008, disponible à www.gtie.gouv.qc.ca

⁴ *Op. cit.* page 49.

⁵ Statistique Canada. *Qu'est-ce que la productivité? Comment la mesure-t-on? Quelle a été la productivité du Canada?* disponible à <http://www.statcan.ca/francais/research/15-206-XIF/15-206-XIF2008017.pdf>

⁶ Voir notamment Claude Séguin, *Assessing Quebec's Key Prosperity and Competitiveness Opportunities and Challenges*, Institute for Competitiveness and Prosperity, avril 2007. Un autre Dossier CPQ, à paraître au cours des prochains mois, traitera plus en détail de la question des heures travaillées et comparera le Québec à d'autres économies.

Les propositions du Conseil du patronat du Québec pour améliorer la productivité

Pour améliorer notre productivité et notre niveau de vie, il faudrait agir donc sur les facteurs décrits précédemment. Le Conseil du patronat du Québec estime prioritaire que les gouvernements du Québec et du Canada unissent leurs efforts et mettent en place des mesures visant à stimuler les investissements privés et la formation, à améliorer les infrastructures et, aussi, à créer les conditions propices à l'innovation et à la prise de bonnes décisions d'affaires⁷. Nous présentons ces pistes d'action plus en détail dans ce qui suit :

- **Stimuler l'investissement privé** : l'investissement en machinerie et équipement est moins dynamique au Québec qu'ailleurs au Canada. Le taux d'investissement en machinerie et équipement s'est élevé à 6,5 % du PIB en moyenne sur la période 1989-2006 au Québec contre 7 % en Ontario et 7,9 % aux États-Unis.⁸ Une autre mesure significative d'après l'Institut C.D. Howe : l'investissement privé non résidentiel par travailleur au Québec s'est élevé à 7 439 \$ contre 10 981 \$ au Canada, 13 328 \$ aux États-Unis et 11 727 \$ en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir tableau 2). La fiscalité étant un facteur important dans la détermination de la rentabilité de l'investissement, et donc dans la prise de décision des entreprises d'investir ou non, c'est d'abord sur ce plan que les gouvernements devraient concentrer leurs efforts : accélération de la réduction de l'impôt des sociétés au fédéral et renonciation à la hausse de l'impôt et abolition plus rapide de la taxe provinciale sur le capital pour toutes les entreprises. Il s'agit donc d'améliorer la fiscalité des entreprises pour la rendre parmi les plus concurrentielles au monde.
- **Développer le capital humain** : malgré des progrès récents, le pourcentage de diplômés universitaires dans la population demeure plus faible au Québec qu'en Ontario et dans le reste du Canada, et le pourcentage de décrocheurs plus élevé (voir tableau 3). Des efforts doivent être clairement consentis à ces égards, de même que pour ce qui est d'améliorer le niveau des compétences de base, en lecture, en écriture et en mathématiques. Notons qu'il ressort des enquêtes qu'environ la moitié des Québécois de 16 à 65 ans se positionnent en compréhension de texte et en numération en deçà du niveau jugé nécessaire pour fonctionner aisément dans une société axée sur l'économie du savoir⁹. Un autre facteur à améliorer est la quantité de diplômés en formation professionnelle et l'offre de formation continue pour s'assurer de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et capable de s'adapter aux changements technologiques. Un investissement en machinerie et équipement sans investissement parallèle en formation ne donne effectivement pas tous les avantages espérés en matière d'accroissement de la productivité.

- **Améliorer nos infrastructures publiques** : nos infrastructures sont vieillissantes. La dernière étude de Statistique Canada¹⁰ indique que l'âge moyen de l'ensemble des infrastructures publiques au Québec demeure le quatrième plus élevé, même s'il a diminué récemment avec 17,2 ans contre une moyenne canadienne de 16,3 ans. L'âge moyen des ponts et des viaducs au Québec, pour sa part, a augmenté considérablement au cours des dernières décennies et est le plus élevé au Canada. Un plan important d'amélioration des infrastructures a été lancé par le gouvernement qui, souhaitons-le, aidera à rattraper ce retard.

« Les gouvernements du Québec et du Canada doivent unir leurs efforts et mettre en place des mesures visant à stimuler les investissements privés et la formation, à améliorer les infrastructures et, aussi, à créer les conditions propices à l'innovation et à la prise de bonnes décisions d'affaires. »

- **Améliorer l'environnement des affaires** : ce dernier est relativement moins concurrentiel au Québec, le fardeau réglementaire y étant plus élevé que dans les autres provinces et les relations de travail moins flexibles. Le coût pour se conformer à la réglementation équivalait en 2005 à 3 % du PIB au Québec contre 2,5 % en Ontario et 2,6 % en moyenne au Canada.¹¹ Selon une autre comparaison, le Québec devance de loin les autres provinces pour ce qui est du nombre de pages de règlements de toutes sortes produites annuellement entre 1990 et 1999, avec une moyenne de plus de 5 000 pages par année contre moins de 1 600 pages en Ontario et en Alberta.¹² Le gouvernement du Québec a déjà entamé un processus d'allègement de la réglementation et des formalités administratives. Il faudrait poursuivre dans cette voie avec encore plus de vigueur et se diriger également vers des réformes encore plus fondamentales dans plusieurs secteurs. Pensons notamment aux différents irritants de la réglementation dans l'industrie de la construction, qui se répercutent aussi sur les coûts dans l'ensemble de l'économie.

Voilà des éléments à la fois pragmatiques et réalisables qui nous semblent être un bon point de départ pour améliorer substantiellement la productivité et assurer à tous les Québécois, par conséquent, une plus grande prospérité.

⁷ Le rapport du Groupe de travail sur l'investissement, cité à la note 3, lequel représente à notre avis l'une des études les plus exhaustives faites au Québec sur le sujet, ajoute à ces éléments un grand nombre de recommandations tout aussi nécessaires et complémentaires, et que nous partageons. Il s'agit notamment d'autres mesures fiscales, de mesures d'attraction d'investissements étrangers, de promotion de l'entrepreneuriat, et d'autres. L'ensemble de ces recommandations devrait orienter le débat sur la politique gouvernementale dans les années à venir. Pour accéder au rapport : www.gtie.gouv.qc.ca

⁸ Gouvernement du Québec. *Document de consultation prébudgétaire*, janvier 2008, disponible à http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2008-2009/fr/pdf/Consultations_PreBudget0809.pdf

⁹ Institut de la statistique du Québec. *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir*, rapport de l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003, disponible à <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2006/alphabetsation2003c2.pdf>

¹⁰ Statistique Canada. *L'âge de l'infrastructure publique : une perspective provinciale*, disponible à <http://www.statcan.ca/francais/research/11-621-MIF/11-621-MIF2008067.pdf>

¹¹ Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. *Dossier « R » : La prospérité ligotée par une réglementation excessive*, 2005, disponible à <http://www.cfib.ca/research/ireports/DossierR.pdf>

¹² Institut Fraser. *Canada's Regulatory Burden*, août 2001, disponible à http://www.fraserinstitute.org/COMMERCE.WEB/product_files/aug-forum.pdf

Tableau 1 : Niveau de productivité par secteur

	PIB réel par heure travaillée 2005 (\$)	Salaires horaires moyens réels 2005 (\$)
Première transformation des métaux	70,04	20,31
Papier	59,18	19,79
Produits informatiques et électroniques	47,55	20,45
Meubles et produits connexes	25,97	12,88
Vêtements	19,74	11,01

Sources : Statistique Canada et Centre d'études des niveaux de vie, compilation d'Emploi-Québec

Tableau 2 : Données sur l'investissement privé non résidentiel

	Inv. privé non résidentiel par travailleur 2007* (\$)	Taux de croissance 1997-2007 (%)
Canada	10 981	35,3
Québec	7 439	25,8
Ontario	8 127	9,5
Alberta	27 427	70,1
OCDE	11 727	50,2
États-Unis	13 328	47,8

* Il s'agit de l'investissement privé brut non résidentiel. Les grandeurs sont exprimées en \$CA à parité de pouvoir d'achat.

Source : R. Barnejee et W. Robson. *Give Canadian Workers the Tools to Do the Job*, Institut C.D. Howe, mai 2007, http://www.cdhowe.org/pdf/ebrief_44.pdf

Tableau 3 : Niveau de scolarité

	Pourcentage de la population de 25 à 64 ans qui possède un diplôme universitaire	Pourcentage de la population de 25 à 64 ans qui possède un diplôme universitaire ou collégial	Pourcentage de la population de 25 à 64 ans ne possédant pas de diplôme d'études secondaires
Ontario	26	48	14
Canada	23	48	15
Québec	21	39	17
États-Unis	30	39	13

Sources : *Portrait de la scolarité au Canada*, Statistique Canada, disponible à <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/education/pdf/97-560-XIF2006001.pdf> et *Regards sur l'éducation 2007 : Les indicateurs de l'OCDE*, <http://www.oecd.org/dataoecd/16/51/39308942.pdf>
Il faut noter que le diplôme d'études secondaires s'obtient après 12 ans d'études complétées en Ontario et aux États-Unis et après 11 ans au Québec.

Rédaction
Norma Kozhaya, Ph.D.

Collaboration à la rédaction
Youri Chassin

Mise en page
Oblik Communication-design

Diffusion aux membres
Chantal Picard

Révision linguistique
Lucie Bélanger

Le Conseil du patronat du Québec

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510, Montréal (Québec) H3A 2R7

Tél. : 514 288.5161 ou 1 877 288.5161 | Téléc. : 514 288.5165
info@cpq.qc.ca | www.cpq.qc.ca